Ce document constitue un outil de documentation et n'engage pas la responsabilité des institutions

►B

DÉCISION DE LA COMMISSION

du 30 mars 2004

dérogeant aux décisions 2003/803/CE et 2004/203/CE relatives aux modèles de certificat et de passeport pour les mouvements non commerciaux de chiens, de chats et de furets, et modifiant la décision 2004/203/CE

[notifiée sous le numéro C(2004) 1068]

(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

(2004/301/CE)

(JO L 98 du 2.4.2004, p. 55)

abrogée par:

	Journal officiel		
	n°	page	date
Règlement (UE) nº 31/2014 de la Commission du 14 janvier 2014	L 10	9	15.1.2014

La dernière version consolidée avant abrogation est disponible sous le lien suivant:
http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CONSLEG:2004D0301:20040708:FR:PDF